

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

**FICHE DE CANDIDATURE
POUR LES POSTES A AVIS ET A RECRUTEMENT SPECIFIQUE (HORS CPC)
RENTREE 2020**

Dans le cadre du mouvement 2020, vous désirez candidater sur un poste à avis ou à recrutement spécifique.

Vous devez obligatoirement, compléter le présent imprimé.

Vous recevrez par courriel une convocation pour vous présenter devant une commission d'entretiens qui se tiendra du lundi 30 mars 2020 au vendredi 10 avril 2020 et du lundi 27 avril au jeudi 07 mai 2020.

Pour les postes à AVIS, la commission d'entretiens émettra un avis favorable ou défavorable sur votre candidature, puis le départage se fera au barème.

Pour les postes à Recrutement spécifique, la commission d'entretiens classera les candidatures qui seront affectées dans l'ordre de classement.

ATTENTION :

Les enseignants ayant obtenu un avis favorable pour un même type de poste, ou fonction lors des mouvements pour la rentrée 2018 et la rentrée 2019 ne seront pas forcément convoqués à nouveau devant une commission. Ils doivent néanmoins retourner la présente fiche.

N'oubliez pas de saisir vos vœux (vœu établissement type « E ») par le biais du serveur SIAM.

Je soussigné (e) :

NOM : _____

PRENOM : _____

Adresse mail professionnelle pour l'envoi de la convocation :

.....@ac-aix-marseille.fr

TELEPHONE PORTABLE : _____

ECOLE D'AFFECTATION 2019-2020 : _____

FONCTION : _____

CIRCONSCRIPTION : _____

CANDIDATURE SUR POSTE A AVIS MOUVEMENT 2018 : OUI

NON

CANDIDATURE SUR POSTE A AVIS MOUVEMENT 2019 : OUI

NON

NOM : _____

PRENOM : _____

Je souhaite candidater pour un poste (cocher la case correspondant au type de poste sollicité et indiquer également le numéro du poste ou de secteur).

- Référent de scolarisation – ERSEH fiches 47
- Postes spécifiques relevant de l'ASH : Etablissement hospitalier (dispositif école à l'hôpital, enfants malades), établissement hospitalier (HDJ, CMP), IME- IEM- IRS, UEMA-UEEA, ITEP, SESSAD, CMPP– fiches 32 à 41

Préciser le poste sollicité :

- UPE2A - fiche 48
- ERUN - fiche 9
- Coordonnateur REP et REP+ - fiche 57
- Directeur EDIL – fiche 5-1
- Directeur totalement déchargés en REP+, et direction 12 classes en REP+ - fiche 6
- Directeur d'établissement spécialisé (DDEEAS)
- Ecoles pratiquant la pédagogie FREINET - fiche 1-2 et annexe 12 des postes signalés
- Classes à horaires aménagés (musique – gymnastique) - fiche 1-3 et annexe 12 des postes signalés
- Conseillers Pédagogiques de territoire (Arts et cultures, Math-Sciences, Langues régionales, Maternelle, CP-REP+) – fiches 79 à 82
- Conseillers rattachés à la DSDEN (Cellule politique éducative, CPD-EPS, Langues vivantes, Cellule ASH, Service Départemental Arts et Cultures, CASNAV) – fiches 64 à 76

(Consulter la fiche de poste pour les pièces complémentaires à joindre : lettre de motivation, C.V...).

Fait à : _____ le,

Signature :

A transmettre par courriel à la direction des services départementaux (DPE2) à « ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr » pour **le vendredi 20 mars 2020 délai de rigueur.**